

# Les chiffres clés de la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière forêt-bois

Par **Éric TOPPAN**  
France Bois Forêt

Et **Mouchira LAHIANI**  
Institut Technologique FCBA

La filière forêt-bois s'est dotée d'un outil inédit regroupant toutes les données existantes qui permet de produire les chiffres clés de la filière. Ainsi, en 2022 la production en valeur de l'ensemble de la filière forêt-bois a atteint 76,6 Mds€. La valeur ajoutée s'est élevée à 24 Mds€ en hausse par rapport à 2021 de 4 % principalement portée par le bois énergie et l'amont forestier. L'augmentation de la valeur ajoutée de la filière est plus rapide que celle de l'économie française.

Le nombre d'ETP s'établit désormais à un peu plus de 417 000 en 2022. La filière forêt-bois représente ainsi 12,9 % de l'emploi des filières à base industrielle. Le solde du commerce extérieur de la filière bois s'établit à - 11 Mds€ en 2022, en dégradation de 24 % par rapport à l'année 2021 (à un rythme moins rapide que le déficit commercial de l'économie française). Cela s'explique par une très forte demande, notamment dans la construction et la rénovation et les besoins de diversification énergétique dans le contexte de fortes hausses des prix. Avec un taux de couverture de la demande par l'offre nationale de 55 % et un faible taux d'exportation (30 %), la filière forêt-bois française se caractérise par son orientation vers le marché intérieur. Les différents produits de la filière sont réalisés avec une part importante de bois provenant de ressources françaises, avec des retombées socio-économiques associées : réduction des émissions de carbone, emplois et valeur ajoutée créés dans les territoires...

**F**rance Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement ([www.franceboisforet.fr](http://www.franceboisforet.fr)).

En 2016, France Bois Forêt a conclu un partenariat avec quatre ministères et le CODIFAB (Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois) pour créer un outil inédit : la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière forêt-bois. La VEM a pour objectif de regrouper toutes les données existantes et de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles. Le Tableau Emploi-Ressource (TER), outil de connaissance économique de la filière forêt-bois, apporte des résultats annuels (valeur ajoutée, emploi...) et une description des flux entre branches.

## Production, emploi et valeur ajoutée de la filière

En 2022, la production en valeur de l'ensemble de la filière bois a augmenté pour atteindre 76,6 Mds€ vs 74 Mds€ en 2021 (+ 3,5 %). La valeur ajoutée de la filière forêt-bois française a augmenté par rapport à 2021 de 4 %, soit + 1,1 Mds€. L'augmentation de la richesse créée est principalement portée par le bois énergie et l'amont forestier (sciages de feuillus tempérés et de sapin-épicéa). En parallèle, la filière a créé près de 1 600 emplois en équivalent temps plein (ETP) depuis 2021. Le nombre d'ETP s'établit désormais à un peu plus de 417 000 en 2022. La filière forêt-bois représente ainsi 12,9 % de l'emploi des filières à base industrielle.

Dans ce cadre, la productivité apparente du travail a enregistré une augmentation de 4,5 % en 2022 par rapport aux années précédentes (69 k€/ETP en 2022 contre 66 k€/ETP en 2016 jusqu'à 2021). L'augmentation de la productivité apparente du travail illustre de meilleures conditions de travail de la filière et des facteurs de production de plus en plus efficaces ceci ayant été soutenus par des efforts significatifs en matière d'innovation et d'investissements.

Tableau 1 : L'emploi et la valeur ajoutée de la filière de 2016 à 2022 (Source : VEM).

Année	VA (Mds€)	Nombre d'ETP	Productivité apparente du travail
2016	24,6	372 480	66
2017	25,0	379 141	66
2018	26,0	392 702	66
2019	26,1	394 967	66
2020	25,1	393 892	64
2021	27,6	415 535	66
2022	28,7	417 133	69

En comparant la valeur ajoutée de la filière forêt-bois par rapport au PIB, on note que l'augmentation de la valeur ajoutée de la filière est plus rapide que celle de l'économie française (voir la Figure 1). Ce n'était pas le cas pour le nombre d'ETP qui est resté stable par rapport à celui de 2021, alors que celui de la population en emploi a légèrement augmenté de 1,5 % (voir la Figure 2).

## Indicateurs du commerce extérieur

Le solde du commerce extérieur de la filière bois s'établit à - 11 Mds€ en 2022, en dégradation de 24 % par rapport à l'année 2021. Cela s'explique par un contexte d'activité économique tirée par une très forte demande, notamment dans la construction et la rénovation et les besoins de diversification énergétique dans le contexte de fortes hausses des prix. En conséquence, les importations ont augmenté plus rapidement que les expor-

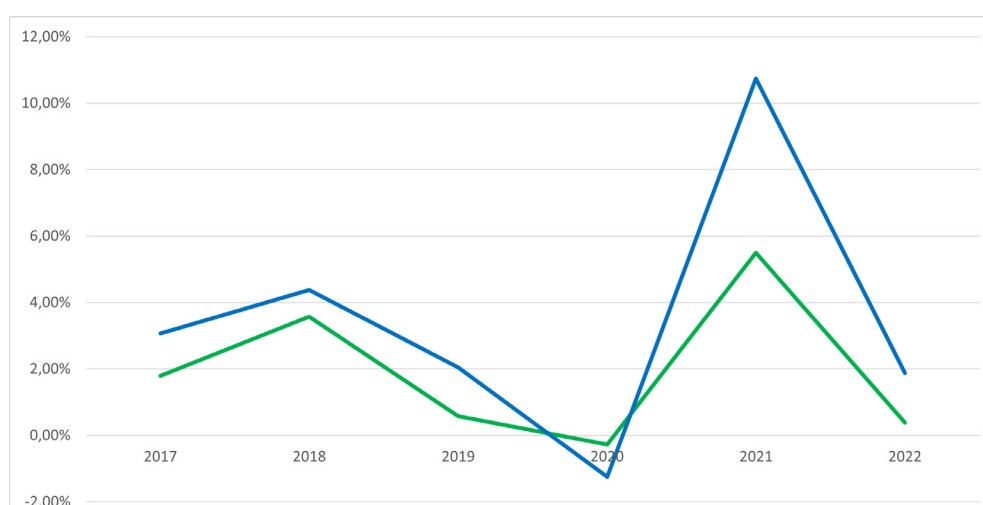


Figure 1 : Évolution annuelle de la valeur ajoutée de la filière forêt-bois par rapport à toute la France entre 2016 et 2022 (Source : VEM).

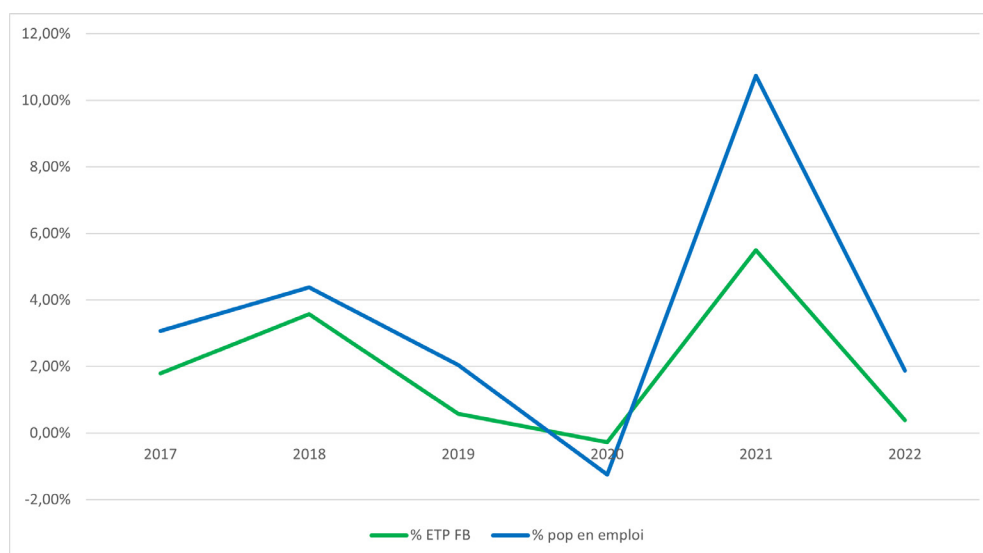


Figure 2 : Évolution annuelle du nombre d'ETP de la filière forêt-bois par rapport à l'évolution de la population en emploi de l'ensemble de l'économie française de 2016 et 2022 (Source : VEM).

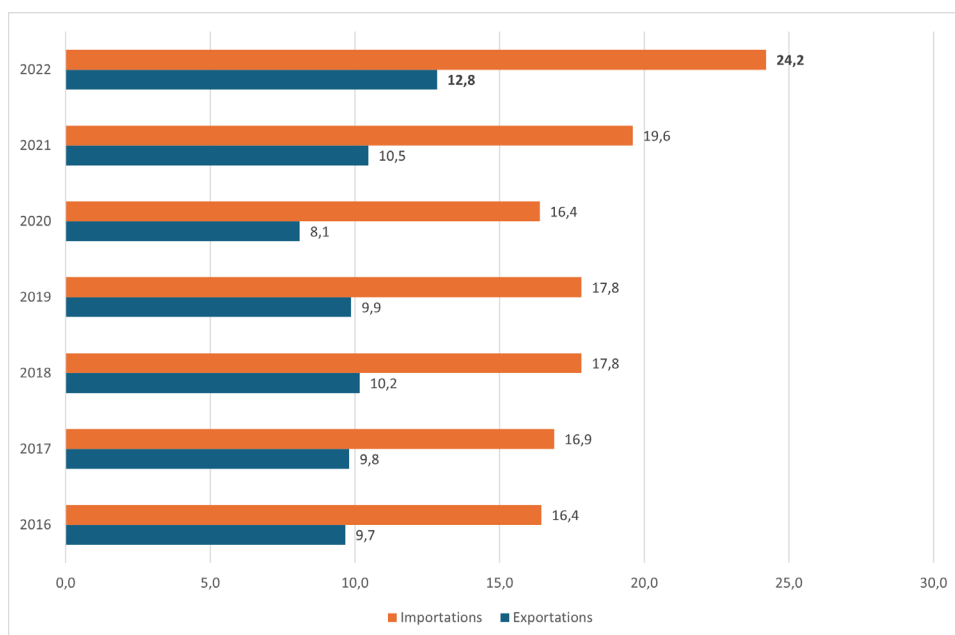


Figure 3 : Évolution des importations et des exportations de la filière forêt-bois de 2016 à 2022 (Source : VEM).

tations, notamment pour les combustibles industriels à base de bois, les menuiseries extérieures et le bois destiné à l'industrie.

En comparaison, le déficit commercial de l'économie française dans son ensemble s'est aussi creusé en 2022, à un rythme plus rapide que celui de la filière forêt-bois (29 %).

L'Agreste produit une note de conjoncture du commerce international de la filière<sup>1</sup>. Le périmètre de la filière bois de l'Agreste, en termes de produits, est un peu différent de celui de la VEM, ce qui conduit à des résultats légèrement différents mais comparables.

### Commerce extérieur de la filière

Avec un taux de couverture de la demande par l'offre nationale de 55 % et un faible taux d'exportation (30 %), la filière forêt-bois française se caractérise par son orientation vers le marché intérieur.

Tableau 2 : État du commerce extérieur de la filière forêt-bois en 2022 (Source : VEM).

2022	Filière bois	Production manufacturière
Taux de couverture de la demande par l'offre nationale	55 %	59 %
Taux d'exportation	30 %	37 %
Taux de couverture des exportations	53 %	84 %

<sup>1</sup> <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/SynBoi23407/consyn407202306-Bois.pdf>, cf. Tableau 1 au bas de la page 1 pour les chiffres du commerce extérieur de la filière bois.

En 2022, le taux de couverture des exportations est resté stable par rapport à celui de 2021 (53 %). Cela veut dire que malgré l'augmentation des importations connue en 2022, la filière forêt-bois a pu maintenir le niveau de ses exportations par rapport à ses importations grâce à l'amélioration de sa production nationale.

### Valeur ajoutée par marché de destination finale

En 2022, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois a augmenté de 4 % par rapport à celle de 2021. Cependant, les dynamiques de ses marchés finaux restent hétérogènes. Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois<sup>2</sup> de la filière alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 24 Mds€ de valeur ajoutée, soit 84 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière bois. Cela exclut les services (transports, conseils...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière, comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services, représentent une valeur ajoutée de 4,5 Mds€, soit 16 % de l'ensemble.

En 2022, les parts des valeurs ajoutées par marchés finaux sont restées stables par rapport leur niveau de 2021 :

- le marché de la construction a représenté 49 % de la valeur ajoutée à un niveau similaire à celui de 2021. Il inclut l'ensemble du bois dans la construction, la

<sup>2</sup> Les autres produits, qui ne sont pas majoritairement à base de bois, ne font pas partie de la filière forêt-bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium...).

Tableau 3 : Parts des valeurs ajoutées par marchés finaux en 2022 (Source : VEM).

2022	Mds €	% total	% (hors commerce)
Construction	11,8	84 %	49 %
Produits de consommation courante	5,1		21 %
Emballage bois et carton	2,8		12 %
Énergie	2,7		11 %
Meuble	1,7		7 %
Commerces et services	4,5	16 %	

rénovation, l'agencement des lieux de vente et le génie civil qui a enregistré une hausse de 4 % ;

- le marché des produits de consommation courante (21 % de la VA), qui rassemble les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (cercueils, objets en bois...) a augmenté de 21 % par rapport à 2021 ;
- le marché de l'emballage bois et carton, intégrant la tonnellerie, représente 12 % de la VA et a enregistré la plus forte dynamique (+ 45 %) ;
- le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée (11 % de la VA), a augmenté de 11 % ;
- enfin, le marché du meuble à base de bois (7 % de la VA), a aussi enregistré une hausse de 10 %.

## Emploi direct par marché de destination finale

En 2022, la filière bois représentait plus de 417 000 emplois directs, en équivalent temps plein. La répartition des emplois directs en équivalent temps plein par marchés de destination est proche de celle de la valeur ajoutée.

Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales. Ces derniers représentent 354 000 emplois directs (ETP), soit 85 % des emplois directs de la filière.

Les ETP représentés ci-dessous excluent les emplois liés aux services (transports, conseils...) et aux commerces qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 63 110 emplois directs (ETP), soit 15 % de l'ensemble des emplois de la filière.

Ainsi, la filière forêt-bois valorise un même matériau bois en satisfaisant simultanément plusieurs marchés

indépendants. Dans son ensemble, cette multitude de débouchés permet à la filière d'avoir une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel marché. Par ailleurs, en complément de ceux existants, de nouveaux marchés émergent, comme la chimie verte, qui sont de réels relais de croissance.

Les 354 000 ETP directs en 2022 (hors services) se répartissent de la façon suivante :

- 52 % concernent le marché de la construction, qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de ventes et le génie civil ;
- le marché des produits de consommation courante, qui rassemblent les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres...) en concentre 20 % ;
- le marché de l'emballage bois et carton avec la tonnellerie en rassemble 10 % ;
- le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée, crée 10 % de ces emplois ;
- le marché du meuble à base de bois en représente 7 %.

Tableau 4 : Nombre d'ETP et la part d'emploi par marché de destination finale en 2022 (Source : VEM).

2022	ETP	% (hors commerce)
Construction	183 839	52 %
Produits de consommation courante	72 061	20 %
Emballage bois et carton	36 696	10 %
Énergie	35 653	10 %
Meuble	25 772	7 %
Commerces et services	63 110	
Total	417 133	

## Valeur ajoutée et emploi direct par activité

En 2022, près de la moitié de la valeur ajoutée et de l'emploi (en ETP) a été créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et plus d'un tiers par les activités de « mise en œuvre de produits bois ». Le reste (un sixième) revient aux commerces et services. La répartition de la valeur ajoutée par activité est globalement en ligne avec la répartition des emplois.

Le poids de la production et de la transformation du bois est comparable aux parts de la mise en œuvre et des services, ce qui suggère un certain équilibre dans la création de valeur entre les différentes activités de la filière. En particulier, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production.

De plus, la grande pluralité des emplois présents dans la filière, de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou l'enseignant chercheur, met en exergue la représentativité de la filière bois dans les chaînes de valeur de l'économie française.

Tableau 5 : Parts de la valeur ajoutée et de nombre d'ETP par activité en 2022 (Source : VEM).

2022	VA (Mds €)	ETP
Production et transformation de produits bois	50 %	46 %
Mise en œuvre de produits bois	36 %	38 %
Commerces et services	14 %	15 %
Total	28,7	417 133

## Destinations de l'activité « Production et transformation de produits bois »

La production et les importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » sont soit destinées à d'autres activités de transformation

en France (consommation intermédiaire), soit destinées à la consommation finale en France, soit exportées.

En 2022, l'essentiel de la production et des importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » a été destiné au marché national tant pour la transformation (consommation intermédiaire) que pour la consommation finale. Ainsi, l'activité de production et de transformation de la filière forêt-bois a pu satisfaire le marché intérieur en priorité, et notamment la consommation finale française, où 55 % de la valeur consommée provient de la production française, en diminution par rapport à 2021 (64 %). Le même constat concernant la consommation intermédiaire, où 46 % des produits semi-finis proviennent des importations, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2021 (43 % en 2021).

Tableau 6 : Destination des activités de production en 2022 (Source : VEM).

2022	France	Import
Consommation intermédiaire	54 %	46 %
Consommation finale	55 %	45 %
Exportation	100 %	-

## Valeur ajoutée et emploi des activités par marché de destination finale

En 2022, l'activité de mise en œuvre de produits bois<sup>3</sup> a représenté 78 % de la valeur ajoutée dirigée vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention. Elle représente 37 % de la valeur ajoutée dirigée vers l'énergie.

En ce qui concerne l'emploi, l'activité de mise en œuvre de produits bois représente près de 79 % des emplois directs dirigés vers la construction. Les cinq marchés décrits plus haut représentent 85 % des emplois directs (ETP) de la filière.

Tableau 7 : Valeur ajoutée des activités par marché de destination finale (en Mds€), (Source : VEM).

2022	Construction	Produits de consommation courante	Emballage bois et carton	Énergie	Meuble
Production et transformation de produits bois	2,6	5,1	2,8	1,7	1,7
Mise en œuvre de produits bois	9,2	-	-	1	-
Total (24,2 Mds€)	11,8	5,1	2,8	2,7	1,7

<sup>3</sup> Les autres produits ne font pas partie de la filière bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium...).

Tableau 8 : Nombre d'ETP des activités par marché de destination finale (Source : VEM).

2022	Construction	Produits de consommation courante	Emballage bois et carton	Énergie	Meuble
Production et transformation de produits bois	38 308	72 061	36 696	21 487	25 772
Mise en œuvre de produits bois	145 531	-	-	14 167	-
Total (354 023 ETP)	183 839	72 061	36 696	35 653	25 772

## Part de bois français en volume par filière d'usage

Les différents produits de la consommation finale française des filières d'usage « bois énergie » et « bois d'œuvre » sont réalisés avec une part importante de bois provenant de ressources françaises (produits de la forêt, produits connexes de scieries et bois recyclés).

Il s'agit donc de filières à dominantes locales avec des retombées socio-économiques associées : réduction des émissions de carbone, emplois et valeur ajoutée créés dans les territoires...

Toutes les données actualisées de la VEM sont sur le site [vem-fb.fr](http://vem-fb.fr)

Tableau 9 : La part du bois français diffère selon les filières d'usage (Source : VEM).

	2021	2022
Filière d'usage bois d'œuvre	59 %	61 %
Filière d'usage bois d'industrie	27 %	19 %
Filière d'usage bois énergie	84 %	77 %